

# Revue du MAUSS

Revue trimestrielle

---

SOMMAIRE/N° 7/NOUVELLE SÉRIE/PREMIER TRIMESTRE 1990

---

<b>Présentation : les sauvages étaient-ils démocrates ?</b> .....	3
<b>Jean BAECHLER</b> <i>L'universel démocratique</i> .....	14
<b>Jaques T. GODBOUT</b> <i>Démocratie directe et démocratie représentative : A propos de Démocraties de Jean Baechler</i> .....	15
<b>Correspondance sur « Démocraties »</b> .....	29
<b>Jean BAECHLER</b> <i>Le concept de morphologie</i> .....	34
<b>Russell MEANS</b> <i>Le marxisme et l'Occident vus par un chef indien. Toujours la même rengaine</i> .....	60
<b>Nello ZAGNOLI</b> <i>Réparation et médiation dans le système vindicatoire : la vengeance en Calabre</i> .....	77
<b>Georges CHARACHIDZÉ</b> <i>Systèmes vindicatoires caucasiens</i> .....	99
<b>Alain CAILLÉ</b> <i>Le juste, l'utile et l'agréable. L'utilitarisme dans La République de Platon (fin)</i> .....	127
<b>Michaël A. SOUBBOTNIK</b> <i>Le philosophe et le discours de l'utile. De quelques usages du discours chez Platon</i> .....	152
<b>Livres reçus</b> .....	170

Revue publiée avec le concours du Centre national des lettres

# Revue du MAUSS

Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales

**CONSEIL DE PUBLICATION** : Cengiz Aktar, Rigas Arvanitis, Louis Baslé, Gerald Berthoud, Pierre Bitoun, Jean-Luc Boilleau, Hubert Brochier, Giovanni Busino, Alain Caillé, Pascal Combemale, Annie L. Cot, Jean-Pierre Dupuy, Michel Freitag, Roger Frydman, Jacques T. Godbout, Ahmet Insel, Jérôme Lallement, Pierre Lantz, Serge Latouche, Claude Lefort, Thierry Paquot, Jean-Claude Perrot, Paulette Taieb.

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Alain Caillé.

**Secrétariat de rédaction** : Gerald Berthoud, Pierre Bitoun, Ahmet Insel, Serge Latouche.

*Les manuscrits sont à adresser à : Revue du MAUSS, La Découverte, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris.*

---

La Revue du MAUSS est publiée par une association 1901. En devenant membre de Passociation, vous serez tenu au courant de ses activités. Adhésion : 40 F par an (chèque à l'ordre du MAUSS, 10, rue Pouchet, 75017 Paris).

---

# LES SAUVAGES ÉTAIENT-ILS DÉMOCRATES ?

## Le problème de la vengeance

Le titre de cette livraison de *La Revue du MAUSS* semblera sans doute provocant. Et il faut bien convenir que nous l'avons un peu voulu tel. Provocant, croyons-nous, au regard des certitudes théoriques et éthiques actuellement en vigueur, qui nous incitent à penser, d'une part, que la démocratie est une catégorie qui n'aurait de pertinence que référée aux ordres politiques propres à la modernité et, d'autre part, que seules les sociétés se réclamant des droits de l'homme et de l'État de droit sauraient légitimement prétendre au label prestigieux de démocraties. Assurément, reconnaîtra-t-on sans doute, il y a bien eu, autrefois, l'exemple de la démocratie athénienne, archétype de la démocratie véritable aux yeux de beaucoup. Peut-être aussi se rappellera-t-on l'essor du mouvement des communes dans l'Europe du XII<sup>e</sup> siècle. Mais il ne s'agirait là, justement, que des prodromes de la modernité; et, de toute façon, ces exemples ne concernent que des Européens. En dehors de la tradition européenne, avant et ailleurs, toujours et partout, les hommes n'auraient connu que l'obscurantisme religieux, le despotisme et le totalitarisme (ou, au mieux, le « holisme ») traditionaliste. Or si cette conviction qu'a notre époque de connaître les seules démocraties qui aient jamais existé était fondée, il faut bien reconnaître qu'elle ne laisserait pas d'être inquiétante. Quels espoirs pourrait-on en effet placer en un régime politique aussi exceptionnel et singulier ? Comment faire fond sur l'idéal démocratique si, d'une façon ou d'une autre, celui-ci ne procédait d'aucune « naturalité » et ne participait d'aucune universalité ? A quel titre l'Occident démocratique pourrait-il prétendre à l'universalisation de son ordre politique si celui-ci ne prenait sens que pour ceux qui sont les héritiers de la seule tradition européenne ?

A l'encontre de la certitude aujourd'hui partagée, il convient de faire remarquer, tout d'abord, à quel point elle est récente. L'imagerie du bon sauvage, libre et ignorant l'oppression, n'est pas si vieille. L'anthropologie scientifique naissante se plaisait à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à constater l'existence des modes démocratiques de délibération et de prise de décision chez ceux qu'elle

nommait des sauvages. Le célèbre livre de Lewis H. Morgan, *La Société archaïque*, qui est généralement tenu pour le premier ouvrage scientifique en anthropologie, reflète bien l'inspiration qui animait cette époque. La tradition marxiste pour sa part, dans le sillage, en partie, de Morgan, mettait l'accent sur la dimension démocratique de certaines des institutions propres à la « communauté paysanne », comme le *mir* slave, par exemple. Et elle n'ignore pas le concept de « démocraties militaires », de démocraties aristocratiques, en quelque sorte. Au XX<sup>e</sup> siècle, un des plus grands textes anthropologiques, *Les Nuers*, d'Evans-Pritchard, analyse le fonctionnement politique d'une société africaine sans État. En collaboration avec Meyer Fortes, dans *African Political Systems*, Evans-Pritchard montre que les Nuers ne constituaient nullement un exemple isolé en Afrique. Plus récemment, Pierre Clastres a connu le succès et soulevé les contestations que l'on sait en affirmant que les Guayakis n'ignoraient pas tant l'État qu'ils ne faisaient en sorte d'en conjurer la toujours possible émergence en vue de se prémunir contre la division sociale et d'empêcher l'apparition et l'appropriation d'un pouvoir de contrainte<sup>1</sup>. Convient-il pour autant, dans tous ces cas, de parler de démocraties ? Et de démocraties sauvages ?

On jugera peut-être que c'est là affaire de définition. Où commencent et où s'arrêtent la « sauvagerie », le « primitif » ou l'« archaïque » ? La frontière est-elle constituée par la révolution néolithique ? Ou bien, comme le soutient Alain Testart<sup>2</sup>, l'inégalité et l'exploitation naissent-elles, avant l'agriculture, au sein même des sociétés de chasseurs-cueilleurs, au moment où celles-ci se sédentarisent et commencent à constituer des stocks ? Voilà une première série de questions. Qui seront ici laissées en suspens. Une deuxième est relative au concept de démocratie. Il serait risible de prétendre énoncer, caractériser et élucider en quelques lignes les multiples sens que les modernes prêtent à ce terme. Si l'on exclut les « démocraties populaires », désormais clairement et suffisamment autoréfutées, il est peut-être possible néanmoins, à titre de repérage, de distinguer trois lignes de réflexion principales sur le « pouvoir du peuple ». La première met l'accent, de façon en quelque sorte négative, sur la nécessité

---

1. Sur les prolongements de l'oeuvre de Pierre Clastres, on lira l'excellent *L'Esprit des lois sauvages*, Seuil, sous la direction de Miguel ABENSOUR, et, notamment, les contributions de Luc DE HEUSH et Claude LEFORT.

2. Alain TESTART, *Les Chasseurs-cueilleurs, ou l'origine de l'inégalité*, Société d'ethnographie, Paris, 1982.

d'instituer et de préserver des mécanismes de défense du citoyen et de la société face aux risques d'empiétement du pouvoir étatique, Les moments clés de la démocratie sont pour elle *l'habeas corpus*, les droits de l'homme et la force impartie au droit. La deuxième s'inspire de Tocqueville pour mettre l'accent sur la dynamique historique qui pousse à l'égalisation des conditions sociales. Claude Lefort, tout en faisant leur part à ces deux premières lignes de pensée, insiste pour sa part sur le fait que l'essence de la démocratie moderne réside dans le mouvement d'internalisation (d'immanentisation) de l'instance de la loi et sur l'incertitude qui en résulte quant aux fondements ultimes du pouvoir et du rapport social. Sont démocratiques, en ce troisième sens, les sociétés et les régimes politiques qui acceptent de se confronter à cette incertitude radicale.

Il ne serait pas nécessairement absurde de rechercher des équivalents « fonctionnels » à ces trois caractérisations de la démocratie dans la société archaïque. La coutume y remplit certaines des fonctions de la loi moderne en limitant la part de l'arbitraire des individus et des puissants. Le désir d'égalité y est à l'oeuvre. Enfin, comme le rappelle fort opportunément l'article de *Jacques Godbout*, le consensus qui y règne n'est pas le résultat de l'application mécanique et despotique de la tradition, mais suit un débat ouvert à tous et qui se poursuit jusqu'à l'obtention de l'unanimité. Néanmoins il est clair qu'aucune de ces caractérisations de la démocratie moderne, et notamment la troisième, ne saurait être aisément plaquée sur l'ordre politique primitif. Les logiques d'ensemble sont par trop différentes.

Nous n'aurions sans doute pas songé à nous poser la question de savoir si les sauvages étaient démocrates, au moins pas en ces termes, si n'existait pas le livre de *Jean Baechler, Démocraties*<sup>3</sup>. L'argumentation, déployée sur 730 pages bien serrées, est irrésumable ici. En revanche, la thèse centrale de l'auteur peut se dire en peu de mots. Parti de l'hypothèse, conforme à la certitude moderne, selon laquelle les démocraties « ont quelque chose de miraculeux », J. Baechler aboutit à la conclusion, dont il dit avoir été le premier surpris, que pendant vingt-cinq mille ans au moins, *Homo sapiens* a vécu dans des régimes démocratiques. Et que même « une bonne partie de la planète, en dehors des zones impérialisées (Europe) a continué de vivre, jusqu'aux colonisations du XIX<sup>e</sup> siècle, dans des régimes, sinon démocratiques

---

3. Jean BAECHLER, *Démocraties*, Calmann-Lévy, 1985, 730 pages.

ques, au moins à forte tendance démocratique<sup>4</sup>. L'exception n'est donc pas représentée par la démocratie, mais par les empires ou les monarchies. Cette affirmation résulte d'un double travail, théorique et empirique. Par « démocraties », J. Baechler désigne les ordres politiques au sein desquels la fonction dominante du pouvoir (la capacité qu'a un sujet A de contraindre un sujet B à obéir) ne résulte ni de la violence ni de l'autorité, mais du consentement rationnel guidé par des considérations d'intérêt ; ceux dans lesquels la « puissance » et « l'autorité » ont moins de poids que la « direction ». L'analyse conceptuelle conclut que la démocratie, ainsi caractérisée, représente l'ordre politique que doivent adopter des sujets « indépendants, égoïstes et calculateurs ». Qu'elle est donc « naturelle » et « spontanée » au sens où la santé est plus naturelle et spontanée que la maladie. L'investigation empirique, quant à elle, établit que les sociétés les plus démocratiques ont été les bandes paléolithiques et qu'il est possible de qualifier également de démocratiques les tribus, les cités grecques et les nations européennes. Les lecteurs réguliers du *MAUSS* seront sans doute surpris d'y voir figurer l'exposé d'une thèse dont les prémisses théoriques sont aussi manifestement utilitaristes. L'affirmation baechlérienne de la naturalité de la démocratie repose en effet sur celle de la naturalité du sujet utilitariste, « calculateur, égoïste et indépendant ». Et, de fait, Jean Baechler se déclare fort proche de son collègue et ami Raymond Boudon, le champion français de l'individualisme méthodologique, dans lequel nous avons du mal à percevoir autre chose qu'une variante de l'utilitarisme. Il faut donc le remercier d'accepter de débattre avec le camp opposé<sup>5</sup>. Ou apparemment opposé ? Le doute est au moins permis puisque, à la lecture, Baechler se révèle fortement anti-économiste et anti-évolutionniste. Antilibéral aussi bien puisqu'une de ses conclusions principales est que l'ordre démocratique présuppose la communauté des citoyens et qu'il est voué à dépérir si ceux-ci ne développent pas des vertus civiques. Il est donc absurde d'attendre sa réalisation du seul libre jeu des intérêts

---

4. Nous empruntons ces formulations à l'entretien de J. Baechler avec Michel Kajman dans *Le Monde* du 4 octobre 1985.

5. De même Raymond Boudon nous a exprimé son acceptation de principe d'écrire dans le *MAUSS*, afin d'honorer concrètement l'éthique du débat intellectuel. Qu'il en soit également et vivement remercié. Nous avons au moins en commun de juger que le climat de guerre civile larvée, fait d'anathèmes en tous genres, qui commande aux productions de l'intelligentsia française est proprement détestable.

égoïstes opposés. D'où la question, qui ne peut pas ne pas venir à l'esprit, de savoir si, pour Baechler lui-même, la démocratie naît, en définitive, des calculs utilitaires ou si elle repose sur la vertu ? Son fondement est-il lockien ou, par exemple, machiavellien ? Après la reproduction du prière d'insérer de *Démocraties*, qui fixe les thèses essentielles de l'auteur, nous publions une lettre d'Alain Caillé à J. Baechler, dans laquelle il interroge ce dernier sur ce qui lui semble constituer une contradiction, ou au moins une ambiguïté, dans sa démarche. J. Baechler répond qu'il ne voit aucune contradiction, mais accorde qu'il y a place pour la discussion.

Le coeur du problème est probablement le suivant. Si la démocratie est impossible à moins que n'existe un sentiment d'amitié, de *philia*, entre les citoyens, si elle implique la communauté, alors il faut se demander quelles formes de communauté se prêtent à la constitution d'un ordre politique démocratique ? Ou encore, le concept de démocratie produit par Baechler ne vaut que pour le seul ordre politique et ne nous dit rien sur les rapports qu'il faut que ce dernier entretienne avec les autres ordres sociaux. Cette dernière remarque nous permet de comprendre pourquoi la thèse du caractère démocratique des sociétés sauvages paraît insolite et *a priori* intenable aux yeux des modernes. Portant exclusivement sur l'ordre politique, elle caractérise les rapports entre les « citoyens », mais ne se prononce nullement sur ceux qui lient, ou doivent lier, l'ensemble de ceux qu'on pourrait nommer les « sociétaires ». Il pourrait donc se faire, c'est probable et même avéré, que des formes démocratiques du pouvoir politique s'étaient sur des formes non démocratiques du pouvoir qui régit les autres ordres. Tel était, de toute évidence, le cas de la démocratie athénienne, dans laquelle l'isonomie et l'isogorhie des citoyens s'articulait, pour reprendre les termes d'Aristote, à la domination du maître sur ses esclaves, du mari sur sa femme et du père sur ses enfants. Ce qui spécifie, au contraire, la démocratie moderne, c'est de viser à la démocratisation du pouvoir, à la délégitimation de la violence et de l'autorité au profit de la direction, non seulement au sein de l'ordre politique mais dans l'ensemble des sphères de la pratique et de l'existence sociales. Il apparaît ainsi que le point partiellement aveugle dans l'analyse de Baechler est constitué par l'absence d'une réflexion centrée sur les rapports entre ordre social d'ensemble et ordre

---

6. La loi est la même pour tous et tous ont le même droit à la parole.

politique, entre sociétaires et citoyens. C'est ce manque que le long article que J. Baechler nous a adressé sur le concept de morphologie sociale, emprunté à Durkheim, tente de combler. On y admirera la capacité de l'auteur à établir des typologies historiques. De ce point de vue, l'article est particulièrement précieux parce qu'il synthétise le travail accompli par Baechler depuis la publication de *Démocraties*<sup>7</sup>. Avouons cependant une certaine frustration. Cette typologie des formes sociales générales (des « sociétés », serait-on tenté de dire si Baechler ne répudiait pas ce concept, mais le concept de morphologie désignait-il autre chose ?) n'est pas clairement liée à la question de la démocratie. Peut-être par ailleurs reste-t-elle trop strictement empirique. Or son auteur lui-même semble bien sentir la dimension énigmatique et inobjectivable de ce qui fait la cohésion des totalités sociales ainsi décrites. Or cette dimension paradoxale, et irréductible à la seule réalité empirique de ce qui constitue les « morphologies », n'est-elle pas justement ce qui se joue dans l'ordre politique, ou théologico-politique, et qui rend celui-ci incomparable aux autres ordres de la pratique qu'il lie ensemble ? Mais si, comme nous incite à le penser l'oeuvre de Claude Lefort, tel est le cas, alors la caractérisation simple du pouvoir dont procède la conceptualisation baechlérienne est sans doute insuffisante<sup>8</sup>.

On mesure ainsi l'étendue des problèmes soulevés ; que nous ne prétendons nullement épuiser, et sur lesquels il faudra revenir. L'essentiel, pour le moment, est de soumettre à discussion l'intuition centrale qui anime la thèse de Baechler, celle que la démocratie constitue l'énigme révélée (ou enfouie ?) de l'histoire, et qu'elle représente l'étalon de tous les systèmes politiques effectifs. Après tout, quelque doute qu'on puisse entretenir sur sa conceptualisation, cet étalon-là vaut bien la cité idéale monarchique de Platon. Pour peu qu'il soit suffisamment attesté et plausible, il permettrait d'arbitrer bien des débats et de formuler clairement les enjeux normatifs de bon nombre de problèmes théoriques. Mais est-il plausible ? Ou, plus précisément, au-delà de ses séductions normatives, permet-il d'éclairer quelque chose de l'histoire et du fonctionnement effectif des sociétés ? Formulons la question de manière plus précise : est-il possible de lire, les rendant ainsi compréhensibles, dans certaines coutumes archai-

7. Et notamment dans *La Solution indienne*, PUF, 1987, coll. « Sociologie ».

8. Sans compter que le concept baechlérien d'« autorité » est lui-même fort discutabile.

ques apparemment inintelligibles et généralement répugnantes et effroyables à nos yeux de modernes, les signes d'un désir démocratique ? On se rappelle que Pierre Clastres voyait dans le marquage sauvage des corps le souci d'affirmer l'égalité de tous devant la loi commune et d'interdire l'appropriation individuelle du pouvoir de contraindre et de produire la loi. Nous avons choisi d'illustrer ici une thématique analogue par l'exemple de la vengeance. *Nello Zagnoli* analyse ses règles en Calabre, pour suggérer qu'elle a pour fonction originelle de rendre possible la préservation de l'autonomie des clans et le maintien d'une certaine forme d'égalité entre eux<sup>9</sup>. *Georges Charachidzé*, pour sa part, nous présente le système vindicatoire caucasien. Il va sans dire, mais sans doute mieux en le disant, que ces deux articles ont été écrits tout à fait indépendamment des thèses de Baechler, que leurs auteurs ignorent probablement. Ils en reçoivent pourtant, croyons-nous, un éclairage intéressant. Qu'il serait tentant de projeter sur d'autres pratiques : le marquage des corps, disions-nous déjà à l'instant, ou la sorcellerie, par exemple<sup>10</sup>. Mais peut-être ici convient-il de rassurer immédiatement le lecteur, si nous voulons nous éviter de recevoir, après celles que nous a values notre opposition à la criminalisation de l'excision, d'autres pétitions indignées et bien-pensantes. Tenter de comprendre le marquage des corps, la vendetta ou la sorcellerie n'implique nullement d'en faire l'apologie ou de les préconiser ! Qu'il soit donc entendu que nous n'appelons personne à adhérer à Légitime Défense ou à ensorceler son supérieur hiérarchique. On ne saurait en effet ignorer les fondements au moins partiellement sacrificiels, pour parler le langage de Girard, sur lesquels reposaient ces éventuelles démocraties particularistes, si c'est bien de démocratie qu'il s'agissait, qui excluaient de la « citoyenneté » la plus grande partie des sociétaires, et notamment les femmes. Il n'en reste pas moins nécessaire de se demander, d'une part, quels « bénéfiques » démocrati-

---

9. De Nello ZAGNOLI, en collaboration avec Daniel BRETEAU, on lira l'excellent, et beaucoup plus détaillé, « Le système de la gestion de la violence dans deux communautés rurales méditerranéennes : la Calabre méridionale et le Nord-Est constantinois », in *La Vengeance*, textes réunis par Raymond VERDIER, Cujas, 1981, 4 tomes, tome I, p. 43-73. La vengeance calabraise est conforme au système vindicatoire qui règne sur l'ensemble méditerranéen et que décrit si remarquablement Ismaël KADARÉ dans *Avril brisé*, Gallimard.

10. Pour une réflexion sur la sorcellerie en ce sens, cf. les *Cahiers du LASA*, n° 1, « Sorcellerie » à commander au LASA (Laboratoire de sociologie anthropologique), université de Caen, 14032, Caen Cedex, au prix de 60 F, port compris. Chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Caen.

ques ces ordres sociaux particularistes pouvaient trouver, et parfois trouvent encore, à des pratiques que ne peut que réprouver l'universalisme démocratique moderne, et, d'autre part et surtout peut-être, de tenter de déterminer le seuil à partir duquel la fonction primitivement égalitaire de celles-ci s'inverse en son contraire. La difficulté principale qu'il y a à porter un jugement normatif sur elles tient en effet à ce que des pratiques formellement analogues sont susceptibles de revêtir des significations opposées selon le contexte plus général dans lequel elles s'inscrivent. Lorsque les pouvoirs sorciers sont également répartis entre tous, l'entre-ensorcellement généralisé, pour macabre qu'il soit, sert au moins à préserver l'égalité des différents clans ou domaines. Il est l'instrument d'une terreur, sans doute, mais d'une terreur en quelque sorte démocratique<sup>11</sup>. Dès lors, en revanche, que la division sociale se fait inégalité irréversible, que la réversibilité des dons fait place à l'accumulation et que les pouvoirs sorciers autrefois diffus se retrouvent monopolisés, la logique sorcière devient instrument de renforcement de l'inégalité et de la domination. Que la même chose soit vraie des systèmes vindicatifs, c'est ce dont l'article de Georges Charachidzé, véritable petit bijou en son genre, ne peut que nous convaincre par la comparaison qu'il opère entre quatre sociétés voisines, clairement situées à des degrés différents de l'échelle des inégalités et, du même coup, de la terreur vindicatoire.

Interroger l'éventuel contenu démocratique des coutumes que nous jugeons barbares et inhumaines n'implique donc nulle apologie passéiste de cette barbarie (on est presque gêné de devoir le répéter...), ne serait-ce que parce que l'histoire atteste qu'elles n'ont pas suffi à préserver les démocraties particularistes contre l'éclatement des divisions immaîtrisables. Au contraire même, nous montre Jacques Godbout, c'est en nous rendant pleinement conscients de ce que recelaient de pulsion démocratique véritable certains ordres politiques archaïques que nous comprenons mieux les raisons pour lesquelles il nous faut faire notre deuil définitif des formes primitives de la démocratie. Les divers totalitarismes contemporains ne sont-ils pas, en un sens,

---

11. Il serait intéressant de demander aux ethnologues et aux historiens des religions si, comme il nous le semble, la magie noire ne se développe pas au détriment de la magie propitiatoire, et les sacrifices humains à la place des sacrifices végétaux ou animaux en liaison avec l'apparition du stockage et de l'agriculture. Proportionnellement donc à la disparition de l'égalité qui règne dans les bandes paléolithiques ?

autant d'échecs de la tentative de les réactiver fantasmatiquement ? Les ambiguïtés du rapport qu'a entretenu la société française à la question de la démocratie depuis deux siècles ne résultent-elles pas d'une réticence à mener ce nécessaire travail de deuil à son terme ? C'est que le choix en faveur de la démocratie directe et de la petite société nous est désormais interdit. Sauf à appartenir, par exemple, à une de ces tribus indiennes d'Amérique du Nord, dont un des chefs, *Russell Means*, après avoir jadis mené des combats de type gauchiste pour la reconnaissance des droits de son peuple, nous explique, dans un texte inédit en français, pourquoi il croit souhaitable de renoncer radicalement à la culture de l'homme blanc. Quelque sympathie éventuelle qu'on puisse avoir pour son propos, on notera cependant que pour un homme qui affirme ne pas aimer les livres, *Russell Means* semble fort averti de la culture livresque occidentale ! Comme quoi le choix raisonné du particularisme ne peut plus se justifier aujourd'hui qu'à travers le langage de l'universel.

La place nous manque pour présenter les deux articles sur Platon qui closent ce numéro en faisant le lien avec les deux numéros qui l'ont précédé. Le premier, celui d'*Alain Caillé*, n'a pas besoin d'être présenté puisqu'il n'est que la suite du texte débuté dans le n° 6. L'article de *Michaël Alain Soubbotnik* est le résultat d'une sorte de commande que nous lui avons passée d'un texte qui étudierait la doctrine politique de Platon sous l'angle de sa réaction à l'utilitarisme. Ces deux articles diffèrent moins qu'il ne pourrait tout d'abord sembler. A. Caillé met l'accent sur l'utilitarisme qui lui paraît saillant dans le système ésotérique exposé par *La République*. M. Soubbotnik interroge la solution anti-utilitariste ésotérique qui y est sous-jacente, à travers un détour par l'ensemble de l'oeuvre. Mais tous deux s'accordent, au fond, pour reconnaître : 1) que lorsque Platon-Socrate, ou Socrate-Platon, s'adresse aux non-philosophes, il semble ne pouvoir recourir qu'au langage de l'utilitarisme ; 2) que lorsqu'il n'en fait plus usage, le platonisme se révèle dans l'incapacité de produire un discours proprement politique<sup>12</sup>.

A.C.

---

12. Sur l'utilitarisme de Socrate, notons la réédition des *Leçons sur Socrate*, d'Emile BOUTROUX, maître de Bergson (Ed. universitaires), qui atteste qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle l'utilitarisme de Socrate était une quasi-évidence. Boutroux le dégage en s'appuyant principalement sur les textes de Xénophon, et plus particulièrement *Les Mémoires*... Il sous-estime, croyons-nous, les arguments qu'il est possible de trouver en ce sens dans nombre de dialogues de Platon.

## Avis et appel aux lecteurs de La Revue du MAUSS

A partir du n° 8, en juin prochain, *La Revue du MAUSS* va légèrement changer de formule et augmenter d'une vingtaine de pages. La partie proprement thématique sera légèrement réduite au profit de sections consacrées à des débats, des dossiers et des chroniques régulières. Pour lutter contre la tendance, générale dans les revues, au calibrage étriqué, nous avons trop sacrifié jusqu'à présent, peut-être, aux articles longs, qui ont l'inconvénient de rendre un numéro vite rébarbatif pour le lecteur qui n'est pas particulièrement intéressé par son thème central. L'autre inconvénient du choix systématique en faveur des articles de fond était de nous tenir trop éloignés de l'actualité. L'ouverture de chroniques et l'augmentation du nombre des textes courts, d'humeur ou de prise de position rapide, devraient donner plus de légèreté à l'ensemble et permettre au lecteur de trouver son content dans chaque numéro. Pour donner vie à cette nouvelle formule, le « secrétariat de rédaction » s'est élargi à Guy Béney, Pascal Combemale, Bernard Guerrien, Paul Jorion et Michaël Alain Soubbotnik, dont on trouvera les signatures à partir du prochain numéro.

Nous espérons toucher ainsi, également, un public plus large et plus régulier. Ce qui s'avère nécessaire, au moins sur le plan financier, qui n'est pas sans inquiéter notre éditeur. La situation du *MAUSS* est en effet assez étrange et, sinon précaire, au moins fragile. Nous tirons à 2 000 exemplaires. De chaque numéro il est vendu, dans les deux mois suivant la parution, entre 1 000 et 1 100 numéros, ce qui est plus qu'honorable pour une revue de ce genre. Mais, à la différence de toutes les revues comparables, l'essentiel des ventes est réalisé au numéro. Le nombre actuel des abonnés ne dépasse pas 300. En un sens, le succès de la vente au numéro est gratifiant. Il atteste de ce que nous sommes lus et pas seulement achetés mécaniquement par des abonnés « captifs ». Mais, comme tout le monde le sait, une revue ne peut vivre, à terme et de manière à peu près assurée, que de ses abonnés. ABONNEZ-VOUS donc, RÉABONNEZ-VOUS à *La Revue du MAUSS*, chers lecteurs, si vous souhaitez la poursuite de l'entreprise. Et aussi, puisque vous êtes, plus souvent qu'à votre tour, chercheurs et professeurs, prenez les quelques minutes qui suffisent, le plus souvent, pour faire s'abonner votre laboratoire, votre université, votre lycée. Et n'hésitez pas à faire

commander la série complète des numéros déjà parus du *Bulletin* et de *La Revue*. Suffisamment d'articles fondamentaux et passionnants y ont été publiés pour donner matière à réflexion à vos collègues et à exposés ou travaux divers à vos élèves ou vos étudiants. Ne soyez donc pas timides et ne redoutez pas l'illégitimité d'une revue qui, pour avoir un statut quelque peu anormal au regard des règles habituelles de l'institution académique, n'en est pas moins parfaitement respectable et est désormais tenue en haute estime scientifique (qu'on nous permette de le dire) ! Il est vrai, cependant, que *La Revue du MAUSS* pâtit de cela même qui fait sa qualité, c'est-à-dire du fait de n'être directement affiliée et de ne se cantonner à aucune discipline particulière. Elle ne constitue donc pas une référence spontanée et un objet d'acquisition obligé pour les bibliothèques spécialisées. Les économistes pensent que c'est aux sociologues qu'il revient de la faire commander, ceux-ci que c'est aux anthropologues, ceux-là que la tâche revient aux philosophes ou aux historiens, etc. Il faut nous donner un coup de pouce pour sortir de ce cercle vicieux. La solution est simple : sociologues, historiens, philosophes, économistes, anthropologues, etc., au lieu de penser que *La Revue du MAUSS* s'adresse à toutes les disciplines sauf à la vôtre, considérez que c'est à vous qu'elle s'adresse au premier chef, « de te fabula narratur », et commandez-la tous sans attendre que les autres s'en chargent.